

LE LAC DE MORGINS : SITE À PRÉSERVER ET VALORISER

Par Florian Dessimoz, biologiste chez Drosera Écologie appliquée SA

Site protégé d'importance cantonale et nationale, le lac de Morgins et ses environs devraient prochainement bénéficier de mesures de revitalisation, d'entretien et d'une mise en valeur de leurs richesses en matière de biodiversité et de paysage. Un projet devrait être mis à l'enquête publique d'ici fin 2024 pour une réalisation dès 2025.

Un site protégé d'importance cantonale et nationale

La beauté paysagère du site du lac de Morgins ainsi que sa flore et sa faune hygrophiles variées attirent depuis longtemps les visiteurs, touristes ou naturalistes. Ces richesses naturelles ont depuis longtemps orienté une volonté de protection: le lac de Morgins, ses environs immédiats et ses affluents ont été protégés dès 1978 par un arrêté cantonal, tandis que la Confédération a classé les zones humides sises au sud du lac à l'Inventaire des bas-marais d'importance nationale, puis, vu les très grandes populations de batraciens qui y vivent, à l'Inventaire des sites de reproduction de batraciens d'importance nationale. Ces inventaires fédéraux ont été repris dans un périmètre de protection élargi à une quarantaine d'hectares, faisant l'objet d'une décision de mise sous protection par le Conseil d'État valaisan le 19 décembre 2007.

Une meilleure mise en valeur du site

La Commune de Troistorrents et le Service cantonal des forêts, de la nature et du paysage travaillent main dans la main pour mettre en œuvre le plan de gestion du site, tout en garantissant sa promotion par une meilleure mise en valeur. Accompagnés du bureau d'environnement Drosera Écologie appliquée SA, ils développent un projet dont la mise à l'enquête est prévue pour la fin 2024, et qui consiste principalement à:

- › restaurer un régime hydrique naturel par la suppression des drains existants et l'amélioration de l'approvisionnement en eau du marais (gestion de la répartition des eaux et de leur qualité) ;
- › garantir un entretien agricole des surfaces adapté aux spécificités des lieux et respectueux des valeurs naturelles présentes: limiter l'embroussaillage, limiter les apports de nutriments et moderniser les infrastructures agricoles (notamment accès et abreuvoirs) ;
- › créer un sentier didactique (passerelle sur pilotis et ponton d'observation en bois) avec information au public. Plusieurs contraintes pour la réalisation de ce sentier doivent toutefois être respectées, l'objectif étant d'éviter que les visiteurs n'aient un impact négatif sur la faune et la flore du site.

Des démarches sont en cours avec les propriétaires et exploitants agricoles concernés. Pro Natura Valais fait également partie intégrante du projet, en tant que propriétaire d'une parcelle.

Le projet est largement subventionné par le Canton du Valais, avec une participation financière de Pro Natura et de la Commune de Troistorrents. Sous réserve de l'obtention de l'autorisation de construire, le projet pourrait débuter en 2025 avec, d'abord, des interventions dans le marais en automne et au début de l'hiver.

”

La place de pique-nique pourrait être complétée par un espace ludique et pédagogique, sur la thématique de la biodiversité de ce site et de l'importance de le protéger.

”

Une véritable offre d'excursion pour les groupes

La Commune étudie également le réaménagement de la place de pique-nique actuelle, située en face du lac. Elle pourrait être complétée par un espace ludique et pédagogique, sur la thématique de la biodiversité de ce site et de l'importance de le protéger. Ceci permettrait de compléter la visite et d'offrir une vraie offre d'excursion avec randonnée didactique, espace de pique-nique et de jeux, notamment pour les groupes scolaires.

De quoi améliorer les valeurs du site du lac de Morgins et en assurer une meilleure préservation, tout en offrant la possibilité aux randonneurs d'en apprendre plus sur ces lieux et de mieux en apprécier la beauté et la richesse.



^ La Commune et le Canton travaillent sur un projet de gestion et de promotion du lac, de quoi en faire un véritable atout pour la station.